

# LOI HAMON/MANDAT SEPA : ADAPTATION POUR LES TPE $\leq$ 5 SALARIÉS



**Procédure obligatoire  
pour les contrats  
conclus avec les TPE  
de 5 salariés ou moins.**

## 1. QUALIFICATION

Vérification préalable du client :

→ Vérifier systématiquement  
l'effectif

→ Déclaration obligatoire sur le

contrat Si  $>$  5 salariés : procédure  
standard

Si  $\leq$  5 salariés : dispositif Hamon



## 2.1. PARCOURS PAPIER

Contrats papier :

→ Contrat de location et mandat  
Sepa datés obligatoirement

→ Délai de 7 jours calendaires entre  
la signature du contrat et du mandat  
SEPA.



## 2.2. PARCOURS DIGITAL



Contrats dématérialisés :

→ Client signe son contrat

→ Docusign déclenche le mandat  
SEPA automatiquement après 7  
jours

## IMPORTANT

Application stricte requise.  
Non-respect = risque de non  
conformité

